



Déclaration du nombre total d'actions et de droits de vote composant le capital au 30 septembre 2015

Article L 233-8 du Code de Commerce et Article 223-16
du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Nombre d'actions composant le capital	2 435 285 011
Nombre de droits de vote exerçables (déduction faite des actions d'autodétention)	2 390 853 918
Nombre théorique de droits de vote (y compris actions d'autodétention)	2 435 285 011